



Type de requête por un recours

Par **JP62940**, le **19/03/2020** à **09:31**

Bonjour,

Je souhaite déposer une protestation electorale sur le site télérecours citoyens, or, à un moment donné à l'onglet "Type de requête" j'ai 3 choix:

- Une procédure normale
- Une procédure à délai restreint
- Un référé

Pourriez vous m'indiquez ce que je dois choisir?

Merci d'avance

JP62940

Par **trennec**, le **28/06/2020** à **16:40**

En matière d'élection, le délai pour déposer votre requête est limité et les juges ont également un délai pour juger. Aussi, il convient de choisir "délai restreint"